

Contacts utiles :

- Syndicat du Bois de l'Aumône : www.sba63.fr
- ADERE : (Autodiagnostic environnemental pour les responsables d'événements) www.evenementresponsable.fr
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme : www.moinsdedechets.com
- ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie) : www2.ademe.fr
- Imprimeurs : www.imprimvert.fr ; www.imprimeurecologique.com ; www.clic4print.fr ; etc.
- Gobelets réutilisables : www.ecocup.fr ; www.gobeletreutilisable.fr ; www.gobeletsgreencup.fr ; www.eco-gobelets.com ; www.collavet.com etc.

Syndicat du Bois de l'Aumône

Direction de la Relation avec l'Usager
Service Ecocitoyenneté
13 Rue Joaquin Perez Carretero
Zone de Layat II
63200 RIOM
Tél : 04 73 647 400
julien.reynard@sba63.fr



Les éco-manifestations

sur le territoire du Syndicat du
Bois de l'Aumône



Syndicat du Bois de l'Aumône



Agir pour l'environnement, pour l'intérêt général !

Protéger l'environnement, réussir la transition énergétique, sont des enjeux majeurs pour l'évolution de la société, pour la santé en général, pour nous tous.

La gestion des déchets a un impact fort sur l'environnement. Il est donc indispensable d'agir afin d'en réduire la quantité, la nocivité, afin de mieux les valoriser...

Individuellement ou collectivement nous pouvons participer, nous nous devons de participer.

Comment agir ?

Afin d'améliorer la gestion des déchets sur son territoire, et pour encourager le développement des initiatives «Eco Responsables » dans les manifestations sportives ou culturelles, le Syndicat du Bois de l'Aumône propose de soutenir les organisateurs d'événements, en proposant des actions précises à travers une charte d'engagements en partenariat avec le Conseil Départemental, l'ADEME, le VALTOM.

Ce fascicule développe plus précisément l'appui qui peut vous être apporté par le SBA pour encourager le geste « Eco-Citoyen » dans l'organisation de vos manifestations.

Agissons ensemble !

Le SBA labellise les éco-manifestations

Le Syndicat du Bois de l'Aumône labellise les « éco-manifestations » de son territoire.

Pour s'inscrire dans cette démarche, les organisateurs d'événements doivent :

1. Organiser un événement sur le territoire du SBA*
2. Réaliser les 3 actions obligatoires (citées dans les tableaux pages 4 et 6)
3. Mettre en place 4 actions au choix
4. Signer la charte d'engagement (pages 3 et 5)

Ensuite, le SBA propose différents accompagnements pour ces manifestations :

- Attribution du logo « Les déchets n'en faites plus des tonnes »,
- Don d'affiches valorisant la démarche éco-responsable,
- Prêt des totems de tri des déchets,
- Prêt de matériel pédagogique,
- Prêt d'expositions sur le tri et la prévention des déchets,
- Don d'affiches et de documentation sur les consignes de tri, adaptés à l'événement,
- Don de gobelets réutilisables,
- Don de barquettes à frites réutilisables,
- Don de cendriers de poche...

*Liste des communes disponible sur le site www.sba63.fr

La prévention des déchets au SBA

La prévention des déchets est la priorité des politiques européenne, nationale, et départementale en matière de déchets.

Le Syndicat du Bois de l'Aumône s'est engagé sur 5 ans (2011 - 2015) dans un Programme local de prévention des déchets, avec le soutien technique et financier de l'ADEME. Dans ce cadre, le SBA déploie depuis 2012, des actions de prévention en cohérence avec l'objectif du programme, c'est-à-dire la réduction de 7% des déchets collectés sur le territoire du syndicat.



Depuis 2015, le Syndicat du Bois de l'Aumône est lauréat du programme DZETA (Déchet Zéro sur le Territoire du bois de l'Aumône) auprès du MEDDE (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).



Ce nouveau programme, qui va permettre de poursuivre les nombreuses actions déjà engagées dans le cadre du PLP du SBA, affiche des objectifs ambitieux en termes de prévention des déchets :

- Objectifs de réduction du tonnage de production de déchets :
 - 7 % d'ordures ménagères assimilées en 2017 par rapport à 2013. Celles-ci comprennent les ordures ménagères (bac vert), les emballages recyclables (bac jaune) et le verre.
 - 5 % de déchets ménagers assimilés fin 2017 par rapport à 2013. Ces déchets comprennent les ordures ménagères assimilées et ceux déposés en déchèteries.
- Valoriser 30% des gravats collectés en déchèteries contre 0% aujourd'hui,
- Elaborer un Plan de gestion territorial des biodéchets analysant flux, gisements et devenir actuels des biodéchets, généralisant leur tri à la source des biodéchets ;



Avez-vous utilisé des barquettes à frites jetables également ?

oui **non**

Avez-vous distribué des cendriers de poche ?

oui **non**

Si oui, combien ?

Etait-ce suffisant ?

oui **non**

Avez-vous distribué de la documentation ?

pas du tout **assez** **beaucoup**

• L'accompagnement du SBA :

Cet engagement a-t-il été valorisant pour votre manifestation ?

pas du tout **assez** **beaucoup**

Comment évalueriez-vous l'accueil physique et téléphonique du SBA ?

peu satisfaisant **satisfaisant** **très satisfaisant**

Comment évalueriez-vous les délais de traitement de vos demandes ?

peu satisfaisant **satisfaisant** **très satisfaisant**

L'accompagnement du SBA était-il adapté ?

pas du tout **assez** **beaucoup**

Les actions menées étaient-elle efficaces ?

pas du tout **assez** **beaucoup**

Exemplaire structure

document à conserver

Charte d'engagement :

Manifestation :

Nom :

Date :

Lieu :

Organisateur :

Structure :

Représentant légal :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Email :

Site internet :

Je soussigné,, exerçant en qualité de
....., m'engage à organiser une ma-
nifestation responsable et à mettre en place les actions choisies dans le tableau ci-contre
lors de mon événement.

Fait le / / à

Signature

Exemplaire structure
document à conserver

Propositions d'actions à mettre en place lors de votre manifestation	Action déjà menée	Action que je m'engage à mettre en place
Mettre en place des collectes sélectives sur le site (déchets valorisables + verre)	OBLIGATOIRE	
Mettre en place des affiches sur les consignes de tri	OBLIGATOIRE	
Mettre en place une collecte spécifique pour les déchets organiques (composteur par exemple)		
Installer des cendriers et/ou proposer des cendriers de poche		
Utiliser des gobelets réutilisables consignés		
Inscrire «Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé !» sur tous les imprimés distribués		
Choisir un imprimeur selon des critères environnementaux (exclusion des produits toxiques, bonne gestion des produits dangereux, etc.)		
Privilégier l'achat de produits peu emballés, éviter les portions individuelles		
Utiliser de la vaisselle réutilisable ou compostable		
Utiliser des matériaux de récupérations et/ou réutilisables		
Installer des toilettes sèches		
Mettre en place une exposition sur le tri ou la prévention des déchets		
Informier le public, les bénévoles, les prestataires, les partenaires et les médias de la démarche engagée (le SBA vous fournira notamment des affiches)		
Indiquer les bons gestes à adopter à l'éco-festivalier (affichage, animateur...)		
Transmettre le bilan de la manifestation en termes de gestion des déchets (page 9)	OBLIGATOIRE	

Bilan de votre manifestation :

Nom de l'évènement :

Date :

Lieu :

Nombre de participants :

Questionnaire à compléter (entourez vos réponses) :

• **Les déchets produits :**

Le tri des déchets a-t-il été respecté lors de votre manifestation ?

pas du tout assez beaucoup

Si oui, quelle quantité de déchets a été triée (litrage approximatif) :

- Bac jaune : litres

- Conteneur à verre : litres

- Autre (préciser) : litres

• **Les outils d'accompagnement :**

L'affichage sur les consignes de tri était-il adapté ?

oui non

Avez-vous utilisé des gobelets réutilisables ?

oui non

Si oui combien ?

Était-ce suffisant pour cette manifestation ?

oui non

Avez-vous utilisé des gobelets jetables également ?

oui non

Avez-vous utilisé des barquettes à frites réutilisables ?

oui non

Si oui combien ?

Était-ce suffisant pour cette manifestation ?

oui non

Outils	Quantités souhaitées
 Exposition (prêt)	
 Outils pédagogiques (prêt)	
 Présentoir à document (prêt)	
 Banderole club sportifs (prêt)	
Documentation (Réglette de tri, dépliant compostage, RI) (don)   	

Charte d'engagement :

Manifestation :

Nom :

Date :

Lieu :

Organisateur :

Structure :

Représentant légal :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Email :

Site internet :

Je soussigné,, exerçant en qualité de, m’engage à organiser une manifestation responsable et à mettre en place les actions choisies dans le tableau ci-contre lors de mon événement.

Fait le / / à

Signature

Propositions d'actions à mettre en place lors de votre manifestation	Action déjà menée	Action que je m'engage à mettre en place
Mettre en place des collectes sélectives sur le site (déchets valorisables + verre)	OBLIGATOIRE	
Mettre en place des affiches sur les consignes de tri	OBLIGATOIRE	
Mettre en place une collecte spécifique pour les déchets organiques (composteur par exemple)		
Installer des cendriers et/ou proposer des cendriers de poche		
Utiliser des gobelets réutilisables consignés		
Inscrire «Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé !» sur tous les imprimés distribués		
Choisir un imprimeur selon des critères environnementaux (exclusion des produits toxiques, bonne gestion des produits dangereux, etc.)		
Privilégier l'achat de produits peu emballés, éviter les portions individuelles		
Utiliser de la vaisselle réutilisable ou compostable		
Utiliser des matériaux de récupérations et/ou réutilisables		
Installer des toilettes sèches		
Mettre en place une exposition sur le tri ou la prévention des déchets		
Informier le public, les bénévoles, les prestataires, les partenaires et les médias de la démarche engagée (le SBA vous fournira notamment des affiches)		
Indiquer les bons gestes à adopter à l'éco-festivalier (affichage, animateur...)		
Transmettre le bilan de la manifestation en termes de gestion des déchets (page 9)	OBLIGATOIRE	

Demande de prêt ou/et de don de matériel :

Nom de l'évènement :

Date :

Lieu :

Nombre de participants attendus :

Merci de préciser dans le tableau ci-dessous les quantités de matériel souhaitées afin de mieux gérer votre production de déchets lors de votre manifestation. Le SBA adaptera son accompagnement en fonction des demandes et des possibilités.

Outils	Quantités souhaitées
 Gobelets réutilisables (don)	
 Barquettes à frites réutilisables (don)	
 Cendriers de poche (don)	
 Affiches valorisant l'engagement (don)	
 Affiches sur les consignes de tri (don)	
 Stop pub (don)	
 Totem (prêt)	